

BULLETIN D'INSCRIPTION

FONDS MUTUALISES

Perfectionnement des Jardiniers–Niv.1

Dates : Du 4 au 8 Février 2019

Lieu : Golf de Biarritz (64)

Durée : 35 h

Nombre de places : 20 (dont 10 mutualisées)

Conditions d'inscription :

- ✓ **Un golf ne pourra inscrire qu'un salarié par stage sur les places mutualisées.**
- ✓ Les golfs appartenant à une même chaîne ne pourront bénéficier à eux seuls que de la moitié des places mutualisées disponibles dans un stage.
- ✓ S'il reste des places mutualisées, après application de ces deux règles, elles seront attribuées aux salariés des golfs inscrits sur une liste d'attente par ordre chronologique d'inscription. Une liste d'attente sera également établie lorsque le quota d'un stage sera atteint.
- ✓ Un golf désirant inscrire une personne supplémentaire pour le même stage pourra le faire en faisant une demande d'aide Financière auprès d'Uniformation **3 semaines avant le stage** (Dossier « Convention » à télécharger sur notre site).
- ✓ **IMPORTANT** : Seuls seront pris en compte les 13 premiers dossiers d'inscription **complets** parvenus à l'AGREF (cachet de la poste), composés : du bulletin d'inscription, du bulletin Uniformation rempli avec signature et cachet du golf (obligatoire) + règlement par chèque ou virement pour le package hébergement/repas OU les repas du midi.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LES 2 BULLETINS COMPLETS ET LE REGLEMENT

Enregistrement & convocation :

- ✓ Un accusé réception ainsi que la facture vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- ✓ Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage.
- ✓ Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR N'INDIQUER LISIBLEMENT QU'UNE SEULE ADRESSE E-MAIL

Annulation :

Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- ✓ **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- ✓ **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Le Golf ou l'Entreprise :

- ✓ Adresse :
- ✓ Code Postal : Ville :
- ✓ Téléphone :
- ✓ E-mail obligatoire pour l'envoi de l'accusé réception, facture et convocation :

désire inscrire à ce stage :

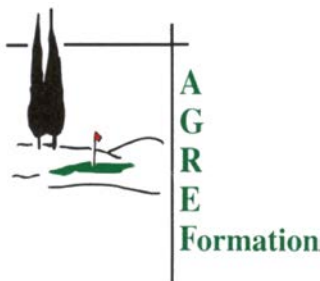
- ✓ Nom : Prénom :
- ✓ N° sécurité sociale : Date de naissance :
- ✓ Situation dans le golf ou l'entreprise ::

Intendant, adjoint Jardinier – Fontainier Mécanicien

et règle pour les frais d'hébergement ou de repas :

550 €(chambre single + repas) **OU** 435 €(chambre double + repas) **OU** 140 €repas du midi

Date : **Cachet et signature du Golf :**



PROGRAMME DU STAGE

Perfectionnement des Jardiniers Niveau 1

Public :

- Jardiniers

Lieu :

- Golf de Biarritz (64)

Durée - Dates - Horaires :

- 5 jours - 35 h
- 4 au 8 Février 2019
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 5^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 5^e jour avant 16 h 30)

Intervenants :

- Alain DEHAYE - Conseiller AGREF - Consultant Gazon.
- Intendants des golfs voisins.

Prix :

- Coût pédagogique : **910 €**
- Coût Membre AGREF : **830 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en chambre :
 - single et tous les repas : **550 €**
 - ou double et tous les repas : **435 €**
- OU repas du midi : **140 €**

Organisme de formation :

AGREF-Formation
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° déclaration : 72 64 009 71 64

N° Siret : 38 75 26 247 000 29

Objectif pédagogique de la formation :

- Exécuter dans les règles de l'art les principales tâches d'entretien.
- Etre capable de faire les travaux de base dans l'entretien d'un gazon de golf.

Programme des 5 jours de formation :

- **Les tâches essentielles quotidiennes à réaliser :** changement des coupes de green - déplacement des marques de départ/regarnissage - ratissage des bunkers.
- **Applications pratiques.**
- **La tonte des gazons dans les règles de l'art :**
 - . Tonte des greens, tees, fairways, approches et pré-roughs, tonte simplex/triplex, pitches : opérations indispensables et contrôles de la qualité du travail. .
 - . Mise en valeur esthétique.
- **Les parasites du gazon :**
 - . Reconnaissance des principaux parasites végétaux, adventices et champignons, animaux.
 - . Eléments de reconnaissance des symptômes.
 - . Sécurité et produits phytosanitaires.
- **La fertilisation des gazons :** Pratique et application.
- **Les opérations spécifiques :** mise en pratique des principales opérations: top- dressing, verticutting, aération, décompactage, opérations diverses, regarnissage.
- **Préparation du terrain pour une compétition :** éléments essentiels indispensables pour préparer le terrain.
- **Débat - Discussion - QCM - Bilan du stage - Questionnaire à chaud.** Questionnaires d'évaluation à froid envoyés à l'encadrement et au stagiaire 3 mois après le stage.
- Visites des golfs de Biarritz, Ilbarritz et Chiberta.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés - Documents remis aux stagiaires : Un document papier (ou une clé USB) sera remis à chaque participant.





BULLETIN D'INSCRIPTION PROGRAMME 2019 - FORMATION CONTINUE



A RETOURNER **PAR COURRIER** DUMENT COMPLETE A L'ORGANISME DE FORMATION ORGANISANT la formation
3 SEMAINES minimum AVANT LE DEMARRAGE DU STAGE

Le club Effectif : -10 <input type="checkbox"/> 10 à -50 <input type="checkbox"/> 50 et + <input type="checkbox"/>		La formation - Intitulé : PERFECTIONNEMENT DES JARDINIERS – Niveau 1																
Raison sociale :		Code Stage : AC 14944				Catégories de formation <input type="checkbox"/> Adaptation au poste / évolution/maintien dans l'emploi <input type="checkbox"/> Développement des compétences												
Adresse :		Organisme de formation : AGREF-Formation B.P. 307 – 64208 – Biarritz Cedex Tél. : 05-59-52-86-52 E-mail : agref.golf@wanadoo.fr																
Interlocuteur :		Tél :		Date : Du 4 au 8 Février 2019				Lieu : Golf de Biarritz (64)										
E-mail :		Fax :		Durée : 35 h														
N° ICOM <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou autre OPCA :																		
Le stagiaire				Statut *				Catégorie socio professionnelle *										
Nom et Prénom :		N ° Sécurité Sociale : * (les 10 premiers chiffres uniquement)		Sexe		salarié		bénévole		Mis à disposition		saisonnier		1 Ouvrier non	2 Ouvrier qualifié	3 Employé	4 Agt maîtrise Technicien	5 Ingénieur et Cadre
Fonction dans l'entreprise :		Date de naissance : __ / __ / 19__		Masculin <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Nature du contrat de travail *														
Féminin <input type="checkbox"/>				CDI <input type="checkbox"/>		CDD <input type="checkbox"/>		CUI <input type="checkbox"/>		autres							
<p>Préciser le niveau d'étude du stagiaire (obligatoire) :</p> <p>Niveau VI : sans diplôme ou Brevet des collèges <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau V : CAP ou BEP <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau III : Diplômes de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG...) <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau II et I : Diplômes de second ou troisième cycle univers. ou diplômes de grande école <input type="checkbox"/></p>				<p style="text-align: center;">* A remplir obligatoirement</p> <p>CADRE RESERVE AUX ADHERENTS A UNIFORMATION</p> <p>Conformément à la Convention Collective Nationale du Golf étendue par arrêté du 14 avril 1999, le club certifie s'être acquitté de sa contribution Formation Continue auprès d'UNIFORMATION. A défaut, le club s'engage à régler les frais de formation à l'organisme.</p> <p>UNIFORMATION a signé un contrat de prestation de services avec le formateur. En qualité d'adhérent à UNIFORMATION, vous êtes dispensé de passer une convention de formation professionnelle avec ce formateur. Cependant, votre signature sur le présent bulletin d'inscription vous engage en tant qu'employeur au titre de la loi du 16 juillet 1971 dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.</p> <p>Date : __/__/__ Nom, qualité</p> <p style="text-align: center;">Cachet et signature de l'employeur obligatoires</p> <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 50px; margin-top: 10px;"></div>														